

SESSION des 14, 15 et 16 décembre 2011

Rosa ARANDA — au nom du groupe socialiste, écologiste et apparentés

Modalités d'application des nouvelles orientations de la politique
régionale agricole et de développement rural

Optimisation de l'usage de l'eau en agriculture

**« Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-président,
Cher-e-s collègues,**

Avec un état des lieux contrasté de l'irrigation en Rhône-Alpes, l'évolution du climat en route, une réglementation contraignante, des montants élevés de travaux, et des besoins en recherche et innovation pour de meilleures pratiques en matière de gestion de l'eau, notre région se situe à la 6ème place au niveau français en matière de politique de l'eau.

Aujourd'hui, on estime qu'un million de m³ d'irrigation en moins revient à la perte de plus de 20 emplois. La réduction des capacités d'irrigation des agriculteurs : ce sont en jeu, les faillites de nombreuses petites exploitations orientées vers des productions à forte valeur ajoutée de qualité et la perte de milliers d'emplois directs et indirects.

Sans irrigation, plus de productions maraîchères régulières ; la perte de marchés et la délocalisation de nombreuses filières. En revanche, dans le respect de la donne environnementale, il est nécessaire d'« organiser le captage et le stockage de l'eau ».

Il nous faut sauver l'irrigation avec une politique de l'eau raisonnée. Mais le regard que nous portons sur l'irrigation est aussi environnemental. L'eau est une richesse épuisable !

Il nous faut donc mieux appréhender ce qui a trait à sa gestion.

Face à ces enjeux essentiels environnementaux, économiques et sociaux, le maintien d'une agriculture diversifiée et de proximité contribuant au développement et à la vitalité de l'espace rural est essentiel.

Des montants élevés de travaux nécessitent un recours aux aides publiques pour les retenues et pour les réseaux collectifs.

Les Taux d'équipements des départements sur notre région sont très variables l'amélioration des conditions d'accès et d'utilisation de l'eau sont indispensables mais de manière raisonnée.

Le soutien régional sera effectif dès lors que les projets s'articuleront autour de critères d'éligibilité répondant à ses enjeux.

- Pérennisation du foncier agricole
- Solidarité des secteurs irrigués en cas de sécheresse
- travail sur l'autonomie alimentaire
- Eco-responsabilité

Mais notre intervention doit être un vrai levier. Aussi, les engagements attendus en terme de modalités de financement de l'opération et la capacité d'autofinancement des porteurs de projet seront étudiées en lien avec le territoire et dans le cadre d'une stratégie foncière de préservation des terres agricoles sans OGM.

Bref, de la discipline dans la gestion de l'eau pour réduire les impacts des prélèvements, de la cohérence pour plus d'autonomie alimentaire des élevages, de la solidarité entre les acteurs du monde agricole et une contractualisation pour une valorisation locale de nos productions rhônalpines. »